

UN FRANÇAIS AMI DE LA HONGRIE AU DÉBUT DU XVIII^e SIÈCLE

LES LETTRES DE JEAN DE LA CHAPELLE

Dans la lutte séculaire soutenue par l'héroïsme des Hongrois contre les Turcs en marche vers la conquête de l'Europe occidentale, l'enjeu n'est pas seulement l'intégrité de la Hongrie. Toute la chrétienté se sent menacée par l'avalanche turque.

En France on suit non sans anxiété les péripéties de cette guerre sans trêve ni merci contre l'Infidèle.

Jean LORET, rimailleur naïf, se fait l'écho fidèle et bienveillant des appréhensions que les luttes acharnées des Hongrois font surgir en lui. Ses journaux, la *Gazette burlesque*, *Lettres en vers*, *Muze historique* en font foi¹. Par son canal la France est tenue au courant des événements importants qui se passent sur les champs de bataille de Hongrie. C'est lui qui annonce à ses lecteurs la part des chevaliers français à la victoire remportée à Saint-Gotthard en Hongrie et se réjouit que la Maison d'Autriche et la France aient fait cause commune contre la domination turque en pays chrétiens. Les dissentiments qui divisent les Hongrois et l'empereur Léopold ne percent pas encore dans les relations que Loret fait à son public. Ce n'est qu'après la paix désastreuse conclue à Vasvár entre l'empereur et le sultan que Jean LORET fait entrevoir l'abîme ouvert entre les Hongrois et un souverain qui médite leur ruine. Loret n'hésite pas à se ranger du côté de Nicolas ZRINYI et de ses amis quand les chevaliers français, voyant de près tout le tort infligé aux Hongrois, prennent fait et cause pour leurs frères de combat. Ce parti pris s'accroît encore après la reconquête de Bude en 1686. La perspective d'une paix durable entre la Maison d'Autriche et le sultan exaspère déjà Louvois.

La guerre de succession d'Espagne achèvera de mettre aux prises les Français et les Habsbourg.

Dans les inimitiés engagées entre les deux grandes puissances, la diplomatie française, avec Colbert de Torcy à sa tête, ne manquera pas de mettre à profit les sympathies que la littérature fran-

1. A. ECKHARDT, *Magyar hírek egy régi francia újságban* (Nouvelles sur la Hongrie dans un ancien journal français). *Napkelet*, déc. 1926. pp. 936-947.

çaise commençait de provoquer à l'étranger. Il organisera un service de diffusion d'idées françaises en Europe ; il choisira pour collaborateurs des lettrés avertis des choses d'Europe et informés des points faibles de l'ennemi.

Dès 1702 paraissent les lettres d'un *Suisse à un Français* que PUYZIEUX, ambassadeur de France à Soleure, caractérise de la façon suivante dans sa correspondance diplomatique : « L'auteur anonyme a beaucoup d'esprit et n'est pas mal instruit des matières qu'il traite et qu'il pénètre, selon mes faibles lumières, avec des yeux d'aigle. Il est bon d'employer de telles gens à écrire, car il me paraît d'un génie fort supérieur¹ ... » C'est avec la plus grande satisfaction que Puyzieux accueille l'apparition des *Lettres* de ce Suisse, vu l'effet désastreux des pamphlets dirigés contre la France et répandus à Bâle en grand nombre.

L'auteur anonyme fait paraître des lettres qu'il met au service de l'intérêt de la diplomatie française. Leur portée est d'autant plus grande qu'elles sont traduites en allemand, anglais, hollandais et latin et répandues à profusion dans les pays étrangers. Parmi ces lettres il en est deux qui ont trait aux événements historiques de Hongrie et se distinguent par une objectivité et une connaissance des personnes et des faits, très rares chez les historiens étrangers.

Jean DE LA CHAPELLE², grand ami de la Hongrie, ne voulant pas éveiller comme Français la méfiance de ses lecteurs étrangers, se donnait pour un Suisse catholique habitant Paris et entretenant une correspondance avec un Français protestant, exilé en Suisse.

Né à Bourges en 1655 il s'était distingué dans les lettres. Devenu le conseiller des princes de Conti il prit part, en 1685, à l'ambassade extraordinaire envoyée par Louis XIV à l'empereur Léopold pour l'aider à repousser les Turcs. La noblesse hongroise fit aux princes de Conti et à leur suite un accueil chaleureux. Voyant de près les efforts héroïques par lesquels la noblesse hongroise s'évertuait à sauvegarder la liberté politique et religieuse du pays contre l'emprise des Habsbourg et l'intégrité du territoire contre l'invasion des Turcs, les chevaliers français furent pris par le charme d'un caractère franc et noble, et, touchés du sort cruel que la Cour de Vienne réservait à la vaillante nation de Hongrie, se vouèrent spontanément à la cause de l'indépendance hongroise.

Le moment venu Jean DE LA CHAPELLE prendra le parti de la Hongrie malheureuse³. Au cours de ses nombreuses lettres diplo-

1. Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris. *Suisse*, tome 135, p. 128.

2. R. Roux, *les missions politiques de J. de la Chapelle. Revue d'Histoire diplomatique*, 1926, pp. 239-289. Voir encore : Le poète Destouches, diplomate. *Revue d'hist. diplom.* 1929, p. 187.

3. De 1702 à 1709, il publie 48 lettres politiques, « où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe qui font la guerre, et divers mémoires et actes pour servir de preuves à ces lettres. Basle. »

matiques il insista sur certains droits capitaux de la constitution hongroise que la Cour de Vienne combattait obstinément pour refouler les velléités d'indépendance des Hongrois et assurer la domination absolue des Habsbourg. La dernière nouvelle que Jean Loret rapporte dans son *Journal* nous fait voir le mécontentement général des Hongrois contre la Maison d'Autriche, désireuse d'effacer les derniers vestiges de l'indépendance hongroise.

Jean de la Chapelle brode sur le même thème et évoque la mauvaise foi de Ferdinand II qui passe un contrat avec GÁBOR BETHLEN, élu roi de Hongrie : Bethlen cède ses droits sur la Hongrie à Ferdinand en échange de deux principautés en Silésie et d'une pension de 50.000 florins-or. Cependant le célèbre GÁBOR n'eut jamais ni principauté ni pension ¹.

Georges II RÁKÓCZI n'a pas eu plus de chance avec l'empereur Léopold. Entraîné par les promesses fallacieuses de Léopold, le prince Rákóczi s'engage dans une entreprise qui le met aux prises avec toutes les forces de Turcs.

L'empereur « saisit l'affreuse conjoncture de l'irruption des Turcs dans la Transylvanie et de la mort de Ragotzki pour dépouiller sa veuve affligée et ses malheureux enfans des Comtez de Zathmar et de Zambolich (Szabolcs) ². »

L'empereur ne s'arrêta pas à ce mauvais tour joué à Rákóczi : il visait plus haut. Son dessein était de rendre le royaume de Hongrie héréditaire dans sa Maison et, pour y parvenir, il brisa la résistance de la noblesse qu'il savait fidèle à son droit d'élire son roi. Pour rendre la nation docile à sa volonté, l'empereur recourut au procédé suivant. On irrita d'abord par de petites violations le Turc qui, s'emportant, déclare la guerre. Alors la Cour de Vienne accusa le sultan de parjure, criant à la violation du traité de paix et implorant le secours des puissances chrétiennes contre la sublime Porte tout en passant sous silence les injures et provocations qui ont déclenché la guerre. Dans ces luttes acharnées on n'épargna ni la vie ni les biens de la noblesse. Et si, contre toute prévision l'armée turque était battue, la Hongrie n'en avait aucun avantage comme ce fut le cas à la bataille de Saint-Gothard où la paix que l'empereur a conclue alors avec le sultan ne comportait que des conditions humiliantes et fort onéreuses pour la Hongrie ; et la nation, blessée dans son honneur, fut poussée à l'exaspération. La Chapelle ne manque pas de relever la curieuse mentalité des milieux impériaux.

« Les Français — écrit-il — qui traversèrent l'Allemagne pour retourner dans leur patrie, furent traités, non pas comme des amis

1. 21^e lettre, Paris, février 1704.

2. 21^e lettre, Paris, février 1704.

qui venaient d'aider à remporter une grande victoire, mais comme des ennemis qu'on chasseroit d'un pays qu'ils auroient usurpé¹. »

Un régime de terreur succéda pendant lequel les Impériaux persécutaient les Hongrois et les réduisaient à de « si dures extrémités que les Prestres et les Religieux mesmes disoient publiquement que la domination ottomane estoit préférable au joug de l'Empereur ». Proscriptions, confiscations, punitions sanglantes qui suivirent les premiers mouvements protestataires en Hongrie, achevèrent de désespérer ces peuples courageux. Ils virent tomber sous le glaive infâme du bourreau, « les testes illustres des Comtes de Serin [Zrinyi], Nadasdi, Frangepani et Tattentbach, ces noms célèbres dégradés de noblesse, et des enfans innocents de pères si élevez et si riches réduits à l'indigne pauvreté². »

L'empereur fit aux Hongrois cette humiliation d'inviter le Chiaoux Hagi Ibrahim et sa suite à assister à l'exécution de Nádasdy, défenseur fervent de la chrétienté. Les soldats impériaux n'avaient pas non plus d'égard pour leurs camarades hongrois.

« Souvenés-vous, écrit La Chapelle à son prétendu correspondant à Bâle, de l'indignité avec laquelle les Troupes nationales de Hongrie étoient traitées, toujours campées, séparément loin du reste de l'armée dans les lieux difficiles et incommodes ; exposées à l'insulte des ennemis ; rarement secourues lorsqu'elles étoient attaquées ; menacées du feu des Allemands si elles reculoient. Le plus vil soldat Allemand se croyoit en droit de commander à l'Officier Hongrois ; vous eussiez dit que les Hongrois n'estoient que des esclaves destinés à toutes les fatigues pour le service des Allemands, qui ne partageoient avec eux ny la gloire ny le butin. J'ai vu ces braves et malheureux Hongrois engagés souvent dans de dangereux escarmouches à la veüe de tout le Camp Impérial : ils estoient contraints quelques fois de s'ébranler et de donner combat pour soutenir leurs compatriotes ; ils envoyoient demander du secours et des Troupes réglées, seulement pour favoriser leur retraite ; on leur en refusoit ; les Impériaux accourus sur des hauteurs regardoient tranquillement les périls et la déroute de cette courageuse Milice comme un spectacle de Gladiateurs que l'Empereur leur auroit donné. Ces hommes si méprisés sont pourtant ceux qui nous ont appris à vaincre les Turcs³. Infatigables soldats, ils sont depuis plus de deux siècles le rempart de la Chrétienté contre les Turcs. Toujours sous les armes, toujours s'opposans comme une digue à l'irruption, toujours intrépides et constants, ils n'ont jamais cessé de combattre et de respendre leur sang pour conserver celui des autres peuples Chrétiens. Telle est cette nation que les Ministres de l'Empereur méprisent et qu'ils mettent sous le joug des Allemands. Si véritablement il semble qu'elle ayt perdu aujourd'hui quelque chose de son ancienne splendeur, si le bruit de ses exploits, si sa réputation est moindre dans l'univers, ce n'est que depuis que la Maison d'Autriche est montée sur le

1. 21^e lettre, Paris, 1704.

2. *Idem*.

3. 24^e lettre, Paris le... juillet 1704.

Trosne de Hongrie. Les Ministres de cette Maison n'ont pas voulu croire les Hongrois dignes des Gouvernemens de Places, des Charges, des Dignités et des Prélatures de l'Etat qu'il ont toutes confiées à des Allemands. En divers temps et sous différens règnes de la Maison d'Autriche on a veu Suoudy Mansfeld, Baste, Tanhauser, Buquoy¹ occuper la haute Charge de Palatin du Royaume instituée par les premiers Rois pour protéger la liberté des peuples contre les entreprises des Rois mesmes. Quelle protection pouvaient attendre les Hongrois d'Etrangers et d'ennemis de leur liberté ? On a veu à la honte et au mépris des Hongrois sous le règne présent de l'Empereur cette mesme charge longtemps vacante et comme supprimée après la mort du Comte Wesselini, parce que ce généreux Comte avoit trop laissé connoître le dessein qu'il avoit de défendre selon ses obligations la liberté et les Privilèges du Royaume. La mémoire est encore récente des cruautés qu'ont exercées, des outrages et des indignes traitements qu'ont fait aux nobles Hongrois les Généraux Allemans Sport, Spankau et Kops, à qui l'Empereur avoit donné les principaux gouvernemens de Hongrie. Pour attacher plus d'opprobre et plus d'ignominie sur les Hongrois la Maison d'Autriche n'a jamais observé aucune foi avec eux. Elle a voulu qu'on les crust trop infidelles, et trop perfides pour mériter qu'on leur tint parole ou trop lasches et trop foibles pour se faire craindre si on leur en manquoit. La liberté a quelquefois respiré ; quelquefois la Maison d'Autriche a été contrainte de restablir les Privilèges lorsque Estienne Boscai, Bethlen-Gabor, lorsque George Rakotzki en différens temps à la teste de puissantes Armées en demandèrent la restitution ; et de nos jours lorsque le célèbre Tekeli combattoit pour la mesme cause. Mais combien de temps ont duré les capitulations obtenues en faveur des peuples ? Ce n'a esté qu'autant que ceux qui les avoient procurées ont eu les armes à la main et ont esté en estat de maintenir leur courage par la force².

L'empereur a donc sévi avec la cruauté la plus sanglante contre la noblesse mécontente du traité de paix de Vasvár. C'est le premier point sur lequel La Chapelle insiste. Le deuxième concerne la manière dont l'empereur a contraint la Diète de Pozsony (Presbourg) à reconnaître la Maison d'Autriche héréditaire en Hongrie. Voici l'exposé que La Chapelle en donne dans ses lettres.

« L'empereur convoqua à Presbourg [Pozsony] une Assemblée de Prélats, de Seigneurs et de Députés des Villes : il s'y rendit et il demanda que son fils l'Archiduc Joseph, aujourd'hui Roy des Romains, fust reconnu Roy héréditaire de Hongrie. Les armées inondoient la Hongrie, la terreur et l'épouvante accompagnoient ses ordres, et marchaient devant luy. Quelle résistance pouvoient faire des hommes dénués de secours et abandonnés de tout le monde. Néanmoins l'assemblée, en consentant au Couronnement de l'Archiduc Joseph, osa supplier l'Empereur de conserver au Royaume la liberté d'élire ses Roys ; elle osa luy demander d'écouter les plaintes des Estats et de satisfaire aux griefs tant généraux que particuliers avant que le Prince son fils.

1. Voir encore : *Mémoire en forme de manifeste*. Des raisons alléguées par les mécontents de Hongrie pour justifier leur dernier soulèvement. 1705.

2. 21^e lettre.

fust couronné. Elle ne fust pas mesme escoutée. Enfin elle consentit à admettre la succession héréditaire en faveur de la Maison d'Autriche mais elle demanda que s'il y avoit plusieurs Princes dans cette Maison il fust permis aux Estats de choisir au moins celuy qui leur plaisoit davantage. Cette vaine ombre de la liberté luy fust encore refusée, elle reçut le joug tel et aussi pesant qu'on le voulut imposer. On dressa un acte par lequel les Estats reconnurent l'Archiduc Joseph pour leur Roy et déclaroient que le Royaume seroit héréditaire à tous les descendants masles de ce Prince et il le seroit mesmes aux femmes au deffaut des masles et si la branche de la Maison d'Autriche en Allemagne s'éteignoit entierement il appartiendroit à la branche Espagnole avec la mesme préférence des masles et le mesme droit pour les femmes au deffaut des masles ; l'acte fut signé ; les Estats se séparèrent sans rien obtenir de ce qu'ils avoient demandé pour le soulagement des peuples. L'Archiduc Joseph fut couronné. Comme on venoit de changer pour luy la forme de l'Estat, on ne craignit point de changer celle du serment que les Roys avoient accoutumé de prester. On trouva des restrictions et des clauses pour [le] délier quand il luy plairoit de tout ce à quoy il s'obligeoit. Le serment excluait l'art. 31 de la Bulle d'or d'André (1222) qui permet aux Hongrois de s'opposer et de résister aux Roys lorsque ces Roys attentent sur la liberté.

Tandis que parmi les festes et les réjouissances des Allemands, Presbourg devenoit le tombeau de la liberté des Hongrois, cependant des nobles s'assembloient aux environs d'Albe-Royale ; Tekeli escrivoit à toutes les Villes et à toutes les communautés de Hongrie, exhortait les peuples à se deffendre, et faisoit dans les Lettres circulaires des protestations publiques contre la violence, et il préparait au moins à ses neveux des causes légitimes de renouveler la guerre pour relever les droits de leurs Pères. Les oppositions nécessaires ont donc esté faites pour conserver les droits de la République. Mais quand elles auroient esté obmises, quelque homme sensé oseroit-il soutenir que par une exception frivolle, dans un serment fait et reçu sans aucun droit de part n'y d'autre, la vigueur d'une Loy si solennelle pust estre affoiblie ? N'y l'assemblée de Presbourg où les suffrages n'estoient pas libres, Estats informes, mutilés, séparés d'une partie considérable des principaux membres du Royaume ; n'y l'Archiduc Joseph n'y l'Empereur n'ont pû légitimement revoquer au préjudice du peuple une Constitution établie depuis tant de siècles et devenue entre le Roy et le peuple un lien d'obligations mutuelles. Un consentement général et unanime de tous les Hongrois suffiroit à peine pour autoriser une simple interprétation d'une Loy si respectable. Ce consentement a certainement manqué et à l'acte qu'ont donné les prétendus Estats de Presbourg et à l'exception que l'Archiduc Joseph a faite dans son serment. Est-il possible de ne pas regarder comme une injustice manifeste cet Acte odieux qu'on a arraché des Estats de Hongrie, enfermés à Presbourg rempli d'une puissante armée menaçant ceux qui refusoient leur suffrage et l'approbation du décret de l'hérédité¹.

La Chapelle passe maintenant à la question de savoir si le prince Rákóczi peut être considéré comme un révolté, et il ajoute :

1. 21^e lettre.

« Pour moi, bien loin de considérer ce Prince ainsi que les Impériaux le considèrent, comme un révolté, un traître et un ambitieux, je le regarde comme un père de sa patrie, comme un véritable disciple du saint Roy Estienne qui disoit que les seigneurs Hongrois devoient estre Regni propugnatores, imbecillium defensores. »

En somme la noblesse, opposée à tout changement de la constitution séculaire, tenait fermement à son droit d'élire librement son roi, à formuler les conditions du serment de couronnement, et désobéissait même à son roi quand il venait à enfreindre la loi, sans être pour cela considérée comme traître ni rebelle, mais Léopold a changé de fond en comble la constitution hongroise. La Hongrie est devenue un Royaume héréditaire ; l'article 31 de la Bulle d'Or a été aboli ; le droit de s'assembler en Diète une fois tous les trois ans a été constamment violé. L'une des principales prérogatives de la Diète était le droit d'élire le palatin et les gouverneurs des provinces, villes et châteaux du rang de la noblesse. Et pourtant l'empereur a fait donner les dignités et charges du Royaume à des Allemands. La Cour de Vienne se mêle même des affaires des Eglises. C'est surtout les protestants qui étaient voués à la mort ; on les a dépouillés de la plupart de leurs temples et de leurs collèges. Les bourgeois et le peuple n'ont pas eu moins à souffrir de la violence de la Cour. Le commerce a été ruiné, les habitants, accablés d'impôts injustes, les écoles publiques, fermées ; la jeunesse, enrôlée dans l'armée impériale, combattait pour des fins étrangères à la cause de la Hongrie. Malgré des sacrifices énormes, les Hongrois sont traités comme des esclaves, et l'on est bien loin de leur savoir gré de leur zèle et de leur fidélité.

Dans le *Testament politique ou Derniers conseils d'un Ministre de l'Empereur Léopold I^{er}*, La Chapelle s'efforce de prouver que la cause de la Hongrie est étroitement liée à celle de la France. Le « ministre de Léopold » conseille à son souverain de se garder de vaincre entièrement Rákóczi, pour ne pas laisser échapper l'occasion d'un juste prétexte à faire, quand bon lui semble, la guerre aux Turcs alliés des Hongrois. Il est important de laisser toujours cette porte ouverte afin « de faire entrer les Turcs... et de traîner contre eux toutes les forces Chrétiennes pour affaiblir toujours de plus en plus les Chrétiens et détruire entièrement les Turcs ¹ ».

L'Empire Ottoman une fois réduit à l'impuissance et la révolte de Rákóczi étouffée, la France se trouvant seule en face des forces impériales réunies, n'échappera pas à sa perte.

La Chapelle suggère donc l'idée qu'il est de toute nécessité que la France se porte avec toutes ses forces contre les Habsbourg qui méditent sa ruine.

Dans sa 44^e lettre ² il nous fait assister à une conversation ima-

1. *Testament politique*, Basle. Lettre d'un Suisse, tome VII.

2. *Sur les affaires présentes de Hongrie*, Paris, mars 1708.

ginée entre deux Hongrois. L'un, prisonnier de guerre en France, est partisan des Habsbourg, et l'autre de Rákóczi, Régent du Royaume sous le titre de duc.

Le partisan de l'Empereur évoque la journée à jamais mémorable du 5 septembre 1687 quand l'Empereur fit venir dans son appartement tous les Grands de Hongrie et leur remit la Sainte Couronne afin qu'ils la posassent sur la tête de son fils aîné, proclamé roi héréditaire de Hongrie. La cérémonie avait eu lieu à Presbourg devant les Etats assemblés par ESTERHÁZY, palatin du Royaume. Le sacre du roi s'était fait en présence de l'archevêque de Strigonie (Esztergom) qui récitait le cautique de saint Siméon : *Nunc demittis*. On avait lancé au peuple les médailles d'or et d'argent portant la devise : *Dabo Josepho et semini eius terram hanc in possessionem sempiternam* ».

Le jeune interlocuteur n'a qu'éloges pour l'Empereur et engage les confédérés hongrois à être sur leurs gardes contre les promesses frivoles et fallacieuses de la diplomatie française. « Le vaisseau dans lequel vous vous êtes embarqué — dit-il — va faire naufrage. » Son adversaire, partisan fervent de Rákóczi, soutient avec courage la thèse opposée, en démontrant que les princes d'Allemagne ne seront pas dupes de l'Empereur ; il rappelle les discours menaçants que Zinzendorf, ministre de l'Empereur, a tenus aux députés des réformés de Silésie. Les allégations des impériaux concernant le désintéressement de l'Angleterre et de la France n'ont aucun fondement ; il est convaincu que ces Etats n'abandonneront pas la Hongrie dans sa juste cause, parce que les confédérés de Hongrie ne font pas une guerre de religion, mais luttent pour la liberté commune. La justice et l'équité, sans contredit, sont de leur côté. Du reste, la Hongrie n'a rien à craindre des armées impériales dispersées en Italie et sur le Rhin. La France qui a battu ses ennemis en Flandres, en Provence, en Espagne, tiendra tête à l'Empereur et il ajoute :

« Si la France nous a promis de nous secourir, jamais nous n'avons eu tant de raisons d'espérer qu'elle le fasse. Ses ennemis se lassent et elle ne s'épuise point et nulle nation ne doit être plus amie de la nôtre que la Française. Le même sang auguste qui leur donne des Roys nous en a donné aussi qui ont fait longtemps le bonheur et la gloire de la Hongrie. La mémoire de deux Charles et du grand Louis et de sa fille Marie à qui, en récompense des vertus et des bienfaits du père, nos ancêtres donnèrent le Royaume de Hongrie, est encore en vénération parmi nous. Ces magnanimes princes, dignes de commander à une nation guerrière comme la nôtre, soumièrent à notre Empire la Russie, la Bulgarie et plusieurs grands et riches Comtés dont les Autrichiens n'ont scieu garder que les estandards qui servent de pompe vaine dans leurs marches de cérémonies, mais bien esloignés d'exercer sur nous un droit de conquête odieux, ou de nous disputer quelques articles du Décret d'André II ils y en ajoutèrent de nouveaux, augmentant nos libertés à mesure qu'ils estendoient les frontières de nostre

Royaume. Heureux le Hongrois si ce noble sang de France se fust perpétué en Hongrie et nous eust toujours donné des Rois. »

La Chapelle, qui se fait le porte-parole des confédérés est persuadé que l'Empereur sera fort embarrassé de trouver des troupes et de l'argent pour combattre la Hongrie. L'Angleterre et la Hollande ne manqueront pas de lui retirer tous subsides au moment où la formation d'un empire trop grand menacerait l'équilibre européen. Si la Maison d'Autriche « joignoit à ses Etats héréditaires, à l'Empire, à ce qu'elle a usurpé en Italie, toute la Hongrie remise sous le joug d'une autorité despotique, les raisons plus véritables et plus solides que les vôtres nous rassurent contre les vaines frayeurs que les Autrichiens taschent de nous inspirer pour nous obliger à quitter les Armes qu'ils n'ont pu nous arracher ». Il est à remarquer encore que la Hongrie est un pays riche en or, en argent, que ses gras pâturages abondent en bestiaux, ses plaines en blé. Et si malgré toutes ses richesses, ce pays n'occupe pas la place qui lui est due, la faute en est à la Maison d'Autriche qui a implanté la discorde en ce royaume en faisant triompher sa devise : *Divide et impera*. L'empereur, se rendant bientôt maître du Royaume, fit valoir ses droits de conquérant sans aucun égard à la part que les Hongrois prenaient aux périls, aux travaux et aux frais de la guerre.

Passant à la question de la constitution le partisan de Rákóczi protesta contre l'abolition de l'article 31 de la Bulle d'Or d'André II et met en doute la validité du couronnement de Joseph I^{er}. « Par qui a-t-il esté élu ou reconnu et proclamé Roy ? Devant qui a-t-il fait cet indigne serment qui nous rendroit ses Esclaves ? C'est son Père qui de son autorité usurpée sans notre aveu, au mépris du droit d'Élection, qui ne peut nous estre contesté, l'a intrus et placé par force sur le throsne ; en déclarant nostre Royaume héréditaire et transmis par ses ancestres. Ce ne sont point les Etats de Hongrie qui ont reconnu cette succession. » La déplorable assemblée de Presbourg, à laquelle présidaient la violence et la terreur, ne sera jamais regardée comme une Diète de Royaume. « Elle avoit devant ses yeux cette barbare Chambre Criminelle, cette horrible boucherie d'Eperies, toujours dégouttante du sang de quelque teste illustre sacrifiée à l'ambition autrichienne : elle estoit environnée des Troupes de l'Empereur qui couvroient toute la Hongrie ; personne ne voyoit sa vie, ny ses biens en seureté. Peut-on croire qu'elle ait esté libre et que ses Décrets arrachés par force devoient estre respectés ? » Les lois¹ nous « autorisent à procéder contre l'empereur quoiqu'il ne soit pas véritablement nostre roy et à le déposer comme nous avons fait à l'exemple de nos Ancestres qui déposèrent Pierre le Germanique et Aba. » L'Em-

1. *Tripartitum*. tome II, fol. 40.

pereur a violé sans scrupule nos lois en livrant au bourreau les Nádasdy, Zrinyi, Frangepán et tant d'autres nobles quoiqu'ils ne fussent accusés d'aucun autre crime que d'avoir voulu défendre la liberté.

Jean DE LA CHAPELLE plaidant la cause des mécontents s'appuie sur l'histoire nationale de Hongrie, sur le *Tripartitum* de Werbőczy (1514), et sur Grotius et ses commentateurs, qu'il connaît à fond. A cette époque, la France était merveilleusement informée des moindres détails des mouvements nationaux de Hongrie. N'est-il pas à déplorer que dans nos misères présentes il ne se trouve guère de La Chapelle qui soient disposés à lutter contre les calomnies dont la Hongrie est accablée ?

(Budapest.)

SÁNDOR BÜRNER.
